

tenue par Monsieur ZUPAN, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame LELONG, Greffière

14 heures 00

01)

DOSSIER N° 2303075

RAPPORTEUR: Monsieur David ZUPAN

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - URBANISME ET AMENAGEMENT - Demande d'annulation de permis de construire PC 89 206 22 D0002 portant sur la restauration d'un bâtiment existant avec remaniement de toiture, création de trois "Velux", ouverture de fenêtre et création d'un auvent en extérieur sur la commune de Joigny (89)

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur

ACTA PUBLICA

Défendeur

COMMUNE DE JOIGNY

Mairie

DOMAINE DE LA CROIX SAINT JACQUES

M.

Arrêté le 02/11/2023

Le président du tribunal